VILLE DE
WAVRE

AVIS

OBJET : Ordonnance temporaire de Police – Mise en sens unique rue du Pont du Christ

Il est porté à la connaissance de chacun que vu l'urgence à prendre des mesures pour assurer la sécurité publique, le Collège communal, lors de sa séance du 14 octobre 2021 a pris une ordonnance temporaire de police concernant la mise en sens unique limité de la rue du Pont du Christ.

Ladite ordonnance temporaire de police est publiée au service du Secrétariat général et sur le site de la Ville www.wavre.be.

Wavre, le 18 octobre 2021

La Directrice générale,

Christine GODECHOUL

La Bourgmestre,

Françoise PIGEOLET